

Image not found or type unknown



Dettes après vente fond de commerce

Par **Tibo33**, le **22/07/2022** à **16:45**

Bonjour j'ai une offre pour la reprise de mon fond de commerce, qui est inférieur aux dettes de la société.

il restera une certaine somme que je ne pourrais pas rembourser, que se passe t'il dans ce cas, les créanciers se retourneront t'ils contre moi ? Devrais je payer le reste due personnellement ?

merci

Par **youris**, le **22/07/2022** à **18:00**

bonjour,

votre société est-elle en liquidation judiciaire ?

salutations